



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 10 septembre 2023

Contact presse :  
06.39.60.74.27 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

### **Qualité de l'eau : levée des mesures de vigilance renforcée dans les secteurs en alerte**

Dans le cadre des contrôles de la qualité de l'eau réalisés par l'Agence Régionale de Santé, deux cas de non-conformité bactériologiques avaient été relevés mercredi 6 septembre à Sohoa et Acoua. Cette alerte avait conduit à préconiser à la population de faire systématiquement bouillir l'eau pour les usages nécessitant de l'eau potable (boire, faire la cuisine et se brosser les dents).

L'Agence Régionale de Santé a procédé ces derniers jours à de nouveaux contrôles de la qualité de l'eau sur le réseau. Ceux-ci se sont avérés conformes sur l'ensemble des points de contrôle.

Les mesures de vigilance renforcée sont donc levées dans l'ensemble des secteurs concernés par l'alerte de mercredi 6 septembre. À Acoua Village, Sohoa, Chiconi, Coconi, Ongojou, Sada, Ouangani, Poroani et Miréréni (commune de Chirongui), l'eau disponible sur le réseau est donc potable et peut être consommée sans ébullition systématique.

Il est néanmoins recommandé de suivre les mesures de précautions applicables sur l'ensemble du département depuis plusieurs mois. Pour les usages en eau potable (boire, faire la cuisine et se brosser les dents), il convient de faire bouillir l'eau :

- dans les 6 heures suivant la remise en eau après une coupure nocturne ;
- dans les 12 heures suivant la remise en eau après une coupure de 24 heures ou plus.

L'Agence Régionale de Santé poursuit ses opérations de contrôle sanitaire sur l'ensemble du territoire. La population sera informée sans délai en cas d'analyses non-conformes.